

# Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Mars 2021 / N° 153

## INFOS MUNICIPALES

**Vaccination** : Depuis fin février, les personnes qui ont entre 50 et 74 ans, sous certaines conditions médicales, peuvent se faire vacciner chez les médecins généralistes qui se sont portés volontaires. Vous pouvez le faire librement et la prise en charge est totale. A Blesle, vous pouvez prendre rendez vous auprès du docteur Barbary au 04 71 76 23 14.

La **cérémonie au monument aux morts** du 19 mars aura lieu à 11 h 30 en comité restreint dans le respect des règles sanitaires .

Une **benne à encombrants** sera à la disposition des **habitants de la commune** au gymnase du 18 au 23 mars. Pour rappel, ceci est un service du SICTOM apporté aux communes éloignées des déchèteries qui contribue à la gestion des déchets. Il convient donc de vous débarrasser de vos objets volumineux à ce moment là et ainsi éviter que les bacs restants en place au gymnase ne fassent office de dépôts sauvages. Nous aurons l'occasion ces prochains mois de revenir sur la gestion des déchets car le tri sélectif va évoluer avec de nouvelles consignes de tri pour début mai ; le compostage va devoir devenir un acte citoyen pour limiter les tonnages envoyés vers l'incinérateur et gérer les fermentescibles que nous ne pourrions plus mettre dans la poubelle à partir de 2024. Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer dans les bennes à encombrants les déchets verts, pneus, bouteilles de gaz, bâches, papiers, cartons, ordures, gravats et le verre. Merci pour le respect de ces consignes, vous trouverez ci-dessous un article sur le compostage et les résultats du tri sur la commune.

## LE SICTOM ET BLESLE DES RESULTATS HONORABLES POUR BLESLE

Des **RÉSULTATS HONORABLES** sur votre Commune:



Outre les 136 tonnes ramassées par an pour les ordures ménagères, les 36,5 tonnes pour les emballages et journaux/magazines, les 24.5 tonnes de verre, près d'un quart des foyers bleslois est équipé de composteurs individuels, permettant d'éviter le ramassage de 11 tonnes de déchets verts !

Pour plus de renseignements :

S.I.C.T.O.M ISSOIRE-BRIOUDE : 04 71 50 32 92.

Site internet : [www.sictom-issoire-brioude.com](http://www.sictom-issoire-brioude.com)

Pour commander votre composteur individuel, remplissez le bon de commande que vous trouverez page suivante ou recopiez le sur papier libre et envoyez le à :

S.I.C.T.O.M ISSOIRE-BRIOUDE

ZA de Vieille-Brioude - BP88- 43102 Brioude,

avec votre règlement par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

## CIMETIERE COMPOSTEURS PARTAGES



Les deux **premiers composteurs partagés** sont arrivés au cimetière et ne doivent être utilisés que pour le tri des végétaux et objets liés à cet endroit.

## AAPPMA des pêcheurs du canton de BLESLE

L'ouverture de la pêche est fixée au samedi 13 mars. La vente des cartes est disponible chez Luis Azevedo à l'épicerie de Blesle.



## MOULIN DU BOS

Le chantier du centre culturel se poursuit. A l'intérieur, des détails techniques ont ralenti l'intervention de certaines entreprises, mais cette pause était nécessaire pour régler l'ordre des travaux afin de ne pas refaire les choses plusieurs fois. Les principales cloisons sont montées, la ventilation est installée et le système de chauffage est en cours de réalisation, c'est une chaudière à bois qui a été retenue. Pour le moment les délais restent tenus mais de toute façon la crise sanitaire ne permet pas actuellement l'utilisation de ces équipements.

Le retour de conditions climatiques plus clémentes permet de commencer les aménagements extérieurs par l'entreprise en charge des VRD

et par les employés communaux pour la partie située entre le parking et le béal en prenant soin de conserver les écoulements de ruissellement.

Le volet paysager de l'ensemble fera l'objet d'une opération particulière par la suite.



## CONCOURS PHOTO

« Et au milieu coule l'Alagnon »



Le SIGAL, en partenariat avec les intercommunalités du bassin versant, a choisi de mettre en valeur l'Alagnon à travers l'organisation d'un concours photo. Pour participer, c'est simple : munissez-vous de vos appareils ou smartphones, photographiez l'Alagnon (pas ses affluents !) et transmettez au SIGAL votre plus beau cliché entre le 15 février et le 21 juin 2021. Une période qui permet d'apprécier les changements des saisons aux abords de notre beau cours d'eau !

Attention, le concours est réservé aux photographes amateurs. Il est indispensable de

prendre connaissance du règlement avant d'envoyer votre cliché ! Un jury dont les membres proviennent des 4 coins du bassin versant se réunira en juillet pour choisir 24 clichés qui seront exposés à la médiathèque de Massiac en septembre 2021. Et parmi ces 24 choisis, 3 gagnants seront retenus dans chaque catégorie : adultes et jeunes.

**De nombreux lots sont à gagner :** un bon pour du matériel photo, un repas à deux à la Bougnate, une demi journée au bord de la rivière avec Benjamin Bompard, moniteur-guide de pêche... Il y en a pour tous les goûts !

Toutes les conditions de participation sont à retrouver dans le règlement du concours, à télécharger sur le site internet du SIGAL ou disponible sur simple demande.

Et n'hésitez pas à partager l'information autour de vous !

**Contact :** Manon JOZROLAND - [alagnon.chm@orange.fr](mailto:alagnon.chm@orange.fr) / SIGAL 4, rue Albert Chalvet – 15500 Massiac 04.71.23.19.84 [www.alagnon-sigal.fr](http://www.alagnon-sigal.fr)

## EXPOSITION ARTS ALLAGNON

Depuis sa création en 2017, ce groupe d'artistes peintres multiplie les expositions et animations : Auzon, Boudes, Jumeaux...

Il a notamment organisé les premières rencontres d'artistes à Lempdes sur Allagnon en octobre 2019. Plus de 40 artistes de toutes techniques se sont retrouvés sur un week-end.

Le club prolonge son exposition à Lempdes sur Allagnon. Si vous passez par la halle, arrêtez-vous devant la vitrine de l'ancienne boucherie ; vous y verrez des interprétations de tableaux de grands peintres et bien d'autres œuvres, y compris de la nouvelle recrue blesloise !



## PERMANENCES

**Mission locale pour l'emploi des jeunes :** 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois (Toute la journée), salle du conseil. **ADMR :** Bureaux d'ESPALEM, au-dessus de la Mairie : ouvert du lundi au jeudi de 8h à 16h30 (port du masque obligatoire). Secrétariat joignable tous les jours de 8h à 12h au : 07 67 05 07 88. **Service social,** vendredi (9h30 à 12h), Château des Mercoeur. **CCAS :** 1 mercredi sur 2 de 18h à 19h, Château des Mercoeur. **Bibliothèque municipale :** vendredi 15h à 17h, Château des Mercoeur. **La Poste :** du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

**Ramassage des ordures ménagères :** lundi. **Collecte des déchets recyclables :** un mardi sur deux. **Horaires des messes :** Samedi 6, 13, 20, 27 mars : 16h église de Blesle. Semaine sainte : jeudi 1er, vendredi 2 avril : messes à 18h ou 16h si encore couvre-feu. Dimanche 4 avril : 9h église de Blesle. Tous les vendredis de carême, chemin de croix à 15h chapelle de la Chaigne.

## LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Services aux personnes

### TELE-ASSISTANCE 24H/24 – 7J/7 avec FILIEN

La téléassistance vous permet, grâce à un bracelet ou un médaillon, d'être relié 24h/24 et 7 jours/7 à un plateau d'écoute. Où que vous soyez, dans la maison, le jardin, le jour ou la nuit, une simple pression sur le bouton de l'émetteur et une opératrice est à votre écoute, prête à déclencher les secours si besoin. Pour l'inscription, un simple appel téléphonique à la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne (04 71 50 89 10) suffit. Vous fournissez les numéros de téléphone de 3 intervenants (famille, voisins, proches, ...). L'installation, ainsi que les frais de dossier, sont pris en charge par la Communauté de Communes. La pose de l'appareil est réalisée gratuitement à votre domicile par la Mairie de votre Commune. Le tarif du service varie en fonction de vos revenus, entre 16,50€ et 21,00€ par mois hors option. Des aides financières peuvent être accordées sous certaines conditions par le Conseil Départemental ou certaines mutuelles, et un crédit d'impôt de 50% est applicable.



Compte de mobilité avec son bracelet / porteur amovible ou bracelet

**Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne**

Rue du 21 juin 1944 - BP 55 - 43102 BRIOUDE

Tél. : 04 71 50 89 10



## BON DE COMMANDE COMPOSTEUR

**SICTOM** ISSOIRE/BRIOUDE **Bon de commande « composteur individuel »**

Fourni avec un seau de 10 litres pour collecter les déchets de cuisine ainsi que les notices de montage et d'utilisation

Un composteur en plastique recyclé de 320 litres à 15€ (préconisé pour une surface inférieure à 500 m²)

Un composteur en plastique recyclé de 620 litres à 20€ (préconisé pour une surface supérieure à 500 m²)

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... COMMUNE : .....

TELEPHONE : ..... EMAIL : .....

à RETOURNER au : SICTOM Issoire-Brioude  
ZONE ARTISANALE DE VIEILLE-BRIOUDE - BP 88 - 43102 BRIOUDE CEDEX  
accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Contact :** [tambourdeblesle@orange.fr](mailto:tambourdeblesle@orange.fr)

**Mairie :** 04.71.76.20.75 [mairie.de.blesle@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.blesle@wanadoo.fr) / [www.blesle.fr](http://www.blesle.fr)  
Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

**Médecins :** Dr Barbary : 04.71.76.23.14 / Dr Bouvet : 04.71.76.55.04

**Pharmacie :** 04.71.76.22.20 **Pompiers :** 18 ou 112

**Cabinets d'infirmières :** De la Frégonnière/Planche : 04.71.20.16.35, Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22

**Gendarmerie :** 04.71.76.21.19 **Samu :** 15

**La Poste :** 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)

**Office de Tourisme :** 04.71.74.02.76